

L'Aristoloche

Journal instructif et satirique paraissant quand il veut n° 32

Rédacteur : Pierre de Laubier – Abonnement : pierredelaubier.e-monsite.com

27 juillet 2016

« J'ai longtemps cherché le moyen de me faire haïr de mes contemporains. » — LEON BLOY.

A l'école des loisirs

Avant de préparer mes cours, j'ai l'habitude de consulter le programme établi par les génies des ministères, ne serait-ce que pour savoir ce qu'il ne faut pas faire. Au moment d'organiser mes vacances, j'ai voulu faire de même. Pour découvrir avec stupeur qu'il n'existe, en la matière, aucun programme officiel ! Comment expliquer cette lacune ? Et comment la combler ?



Il y a un ministère de la jeunesse et des sports, un ministère du tourisme, un ministère de la famille. Il y a même eu un ministère du temps libre. Or, aucun d'eux n'a jamais établi de programme officiel pour les vacances. Le ministère du travail a lui aussi négligé cette question. Le seul qui l'ait abordée est le ministère de l'éducation, mais en prenant les choses à l'envers. Il s'est pourtant donné de nobles ambitions, notamment celle d'éradiquer toute opinion et tout comportement contraires à la révérence que chaque citoyen doit au régime en place. Ce qui implique d'« arracher » l'enfant à tous les « déterminismes », et donc de le retirer à sa famille le plus tôt et le plus longtemps possible.

C'est sans doute la grandeur même de cette ambition qui a accaparé l'attention des gouvernements successifs et leur a fait négliger cette partie essentielle de l'existence que sont les loisirs. Ils sont restés prisonniers du passé. Ils ont oublié qu'à la civilisation du travail a succédé la civilisation des loisirs.

Ce changement de civilisation est illustré par le fait que travailler pour son propre compte est devenu ruineux, tandis que le travail pour le compte d'autrui se trouve réglementé dans tous ses détails et même rationné. De même, l'organisation du système scolaire démontre qu'il revient au gouvernement de décréter ce que chacun doit savoir, et d'en limiter sévèrement la quantité. Endiguer le travail, sous toutes ses formes, était nécessaire. Mais pas suffisant.

Que trouve-t-on pour faire pendant aux trois mille pages du code du travail ? En guise de code des loisirs, une flopée de prospectus édités sans ordre ni méthode, et distribués au petit bonheur. Et qui prend le relai des centaines de milliers de professeurs qui, toute l'année, montent la garde auprès des élèves des écoles ? Tout au plus quelques maîtres nageurs nonchalants, répartis de loin en loin sur les dunes. Le ministère de l'éducation devrait pourtant être le premier à savoir qu'il y a plus de jours de congé que de jours de classe. Comment espérer atteindre la « mixité

sociale » qui lui est chère, si, les grilles de l'école à peine franchies, l'enfant trouve refuge dans les ténèbres impénétrables du foyer familial ?

Ce ministère devrait être le premier à savoir qu'organisation rigoureuse peut avoir l'air chaotique, et inversement. Qu'était l'école il y a un demi-siècle ? A première vue, une discipline réglée dans ses moindres détails : la longueur des jupes et des cheveux, la couleur des blouses, faisaient l'objet de prescriptions détaillées. Mais cet *ordre* apparent cachait un profond *désordre*. Des filières diverses permettaient en effet aux élèves de suivre les études qui leur semblaient répondre à leurs goûts et à leurs aptitudes. Depuis, l'éclatant succès du collège unique a prouvé que, sous les apparences physiques les plus contrefaites et sous les allures vestimentaires les plus carnavalesques, tous les élèves, sans exception, dissimulaient des goûts et des aptitudes identiques.

Victoire par chaos

Contrepartie de cette uniformité, les écoles, qui prenaient autrefois modèle sur les casernes, tiennent aujourd'hui à la fois de la pétaudière, du caravansérail et du lupanar. Ce n'est pas un paradoxe. Ce *désordre* apparent cache l'*ordre* qui s'est instauré. Si, par exemple, les élèves ont cessé de se montrer polis envers les professeurs, c'est que ceux-ci, autrefois détenteurs du savoir, n'en sont plus que les vecteurs. Ils sont les simples rouages d'une administration tutélaire : on parle désormais du « corps enseignant », comme en mécanique on dit une « bande de roulement », ou en chimie un « agent oxydant ».

L'école s'est affranchie de l'ancien ordre familial et bourgeois (dont la bonne tenue et la politesse étaient les manifestations les plus odieuses) pour devenir le lieu où les vérités, les principes et les valeurs édictés par le gouvernement sont inculqués. Autrement dit, un lieu de formation des citoyens. Mais que peut-il en rester si, des semaines et des mois durant, chacun se trouve livré à ses propres caprices ou soumis à des influences pernicieuses ? C'est donc sur les loisirs que l'effort doit porter désormais.

Des critères parasites brouillent l'évaluation de la plupart des politiques. Certains disent que le chômage est un effet indésirable de la réglementation du travail. D'autres, que l'école pour tous n'existe qu'au prix d'une ignorance croissante. Mais d'une politique des loisirs, on n'attend aucun résultat précis : le gouvernement a donc les coudées franches.

Le ministère de l'éducation a commis l'erreur de raisonner en termes de travail et non en termes

de loisirs. Il a donc défini des zones de *départ* en vacances ; mais il a négligé de définir les zones d'*arrivée*. Ceux qui résident dans une zone savent *quand* partir, mais pas *où*. Il reste donc à leur attribuer une destination, qui changerait par rotation : le bord de la mer, la montagne ou la campagne. L'effet sur les embarras de la circulation serait excellent. Du reste, si le gouvernement construit et entretient les routes, il lui revient de dire qui doit les emprunter, et pour aller où. En outre, les réclames qui, à l'approche des vacances, vantent les charmes de telle ou telle destination montrent que l'indécision s'empare des gens quand ils ont le choix : il faut leur épargner ces soucis. Les tenanciers d'hôtels, affranchis des caprices du climat et des clients, se verraient ainsi affecter d'office une part des vacanciers. D'autant plus que le privilège quasi féodal des maisons de famille, qui leur fait une concurrence déloyale, se trouverait *de facto* aboli.

Demandez le programme !

Savoir quand partir, c'est bien ; savoir où, ce sera mieux ; encore faut-il savoir pour quoi faire. Une commission rédigera donc un programme qui détaillera le nombre d'heures à consacrer chaque jour aux exercices de force ou d'adresse, aux jeux de société, aux visites culturelles, aux randonnées en pleine nature, à la lecture. Les inspecteurs et même des professeurs (à qui de si longues vacances pèsent à la longue) iront veiller sur place au respect d'un programme appelé à s'étoffer au fil des ans. Puis des listes de lieux et d'ouvrages recommandés seront établies, afin d'éviter que la visite des églises et des châteaux ne l'emporte sur celle des centres d'art contemporain, ou que *le Lord Petit Fauntleroy* ne supplante *Jacquou le Croquant*, ou encore que le fossé ne se creuse entre les joueurs de bridge et de croquet et les joueurs de belote et de pétanque.

L'erreur à ne pas commettre serait d'établir un réseau de colonies de vacances laïques, gratuites et obligatoires. Les congés sont déjà obligatoires, puisque la durée du travail est limitée. Et les gens sont disposés à les payer de leur poche ! Rien ne s'y oppose, tant que, sous la tente comme à l'hôtel, au casino comme autour du feu de camp, tous suivent le programme officiel.

Autrefois, en retirant sa blouse après la classe, l'élève s'affranchissait en même temps de l'autorité du maître. Il faut qu'aujourd'hui chacun ait conscience que les devoirs du citoyen ne prennent pas de vacances. Même quand on est en tenue légère. Même en maillot de bain. Et même tout nu. ■